



La qualité s'invente et se partage

*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

La commande publique de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction

Il s'agit d'un programme indicatif, le contenu et la durée étant définis lors d'échanges préalables avec le commanditaire

Déroulé pédagogique

- Accueil et tour de table des attentes,

Comprendre les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage publique pour mener à bien l'opération

- La responsabilité de la maîtrise d'ouvrage
- L'importance de la programmation
- Le recours possible à une AMO (programmation, mandat, conduite d'opération...)
- La réponse de la maîtrise d'œuvre (mission, rémunération...)

Comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre

- Le dispositif général régissant la commande publique (impact des nouveaux textes...)
- Le concours de maîtrise d'œuvre, suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence)

Comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre

- Les marchés à procédure formalisée :
 - La procédure concurrentielle avec négociation
 - Le dialogue compétitif
 - L'appel d'offres (non recommandé en maîtrise d'œuvre)
- Quelle procédure « MAPA » en dessous des seuils européens ?

L'exception des marchés globaux

- Les marchés de conception-réalisation en dérogation à la loi MOP
- Les marchés de performance
- Les marchés sectoriels

Validation des acquis : quizz et questions

- Débriefing et clôture de la formation